

Recommandations définitives sur l'usage des pesticides

© 22/05/2008 |  Terre-net Média

Les experts mandatés par le Grenelle de l'environnement sur l'usage des phytosanitaires ont rendu jeudi leurs conclusions définitives, renouvelant l'objectif d'une division par deux en dix ans.

Ce rapport du Comité opérationnel (comop) "*Ecophyto 2018*", dont l'Afp a eu copie, a été transmis au ministère de l'Agriculture. Il lui reviendra d'élaborer le volet agriculture durable de la loi Grenelle 3 qui sera présentée à l'automne pour compléter la déclinaison législative du Grenelle de l'environnement.

128 pages de recommandations

La difficulté était notamment de s'accorder sur les indicateurs permettant de mesurer les réductions "*de moitié*" des usages des pesticides, entre experts issus des milieux agricoles, scientifiques, industriel et associatifs. Le plan de réduction retient notamment une mesure de cet objectif grâce à un indicateur fondé sur le nombre de doses unité (Nodu), correspondant aux quantités de substances vendues divisées par une dose unité de substance active. "*On pourra ainsi appréhender l'évolution des usages, en mesurant la fréquence des traitements plutôt que les quantités en masse*" se félicite François Veillerette, président du Mouvement pour le droit et le respect des générations futures (Mdrgf). "*Sinon on sait que l'industrie peut toujours diminuer les doses en concentrant les substances actives*", ajoute-t-il en évoquant "*une vraie bagarre sur ce point*". "*Les dernières années, les quantités en masses/hectare avait diminué en règle général, sauf pour certaines cultures où elles ont augmenté*".

Le rapport de 128 pages de recommandations divisées en sept axes porte également sur l'innovation, la mobilisation de la recherche, les systèmes d'homologation de nouvelles variétés plus résistantes, la formation, les réseaux de "bio contrôle" (produits d'origine naturelle)... "*C'est un rapport relativement équilibré*", a estimé M. Veillerette qui espère désormais une "*loi ambitieuse: on a déjà été assez déçus avec la loi Ogm pour que ça ne se reproduise pas avec les pesticides*".